

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-CÔTE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne. 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

2 février — On apprend de Goho, à la date du 25 janvier, la prise de Behanzin, près d'Ajégo au nord-ouest d'Abomey.

— Une bombe munie d'une mèche en combustion est découverte dans un des couloirs de la mairie de Versailles par un des employés des bureaux de la ville qui évite ainsi une catastrophe, annoncée quelques jours auparavant, par une lettre anonyme.

— Cérémonie du couronnement et du mariage des quatre rosières de Saint-Denis.

3 février — Désordres causés à Londres par les Sans-Travail.

— Une vieille femme est étranglée à Courbevoie. Ses assassins sont arrêtés dans le quartier de la Chapelle.

4 février — M. Cavaignac député de la Sarthe prononce un important discours, dans un banquet, à Lyon.

5 février — Exécution capitale, à Paris, de l'anarchiste Vaillant, auteur de l'attentat criminel du palais Bourbon.

— Accident de chemin de fer à la station de Port-Sainte-Marie. Deux tués et plusieurs blessés.

6 février — Des dépêches de source anglaise signalent une collision entre les troupes françaises et les troupes bri-

tanniques, sur les côtes de Guinée.

— Accident de chemin de fer sur la ligne du midi, entre Bordeaux et Bayonne. Nombreux blessés.

— Drame de famille à Bourgneuf (Loire-Inférieure). Un individu nouvellement marié, tue sa femme et sa belle-sœur et se suicide ensuite.

7 février — Double exécution capitale à Alger, des frères Konider Ben Ali et Mohamed Ben Ali, condamnés à mort par le conseil de guerre d'Alger pour assassinat d'un Espagnol et de son domestique au caravansérail de Bellevue.

— Accident de chemin de fer entre les stations de Thourotte et de Compiègne (ligne du Nord). Deux morts et neuf blessés.

— Un autre accident survenu à Romilly sur Andelle (ligne de l'ouest) fait de nombreuses victimes. On compte quatre morts et quatorze blessés.

8 février — Une violente explosion se produit au parc aérostatique de Chalais-Meudon et détruit un bâtiment ainsi que toutes les vitres de l'établissement.

— Mort de M. Maxime Du Camp membre de l'Académie française.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La société de secours-mutuels de

Baumartin a tenu dimanche dernier son assemblée générale de fin d'année et a rendu compte des opérations de l'année 1893, qui se résument ainsi :

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Membres honoraires 47
Membres participants 250

RECETTES

Sur l'exercice 1892 79 fr.
Sousc. des membres hon. 609 «
Cotisation des memb. part. 2938 «
Médailles et livrets. 12 « 25
Droits d'entrée. 45 «
Amendes diverses. 64 «
Subv. de la Ville. 170 «
Subv. de la com. de Long-
perrier pour 1892. 41 «
Dons de Mme Bartholomé 100 «
Dons de divers. 15 «
En caisse au 1^{er} janv. 1893 180 « 20

Total 4232 fr. 45

DÉPENSES

Ind. aux sociét. malades . . 1142 fr.
Hon. des médecins 979 « 50
Frais pharmaceutiques . . . 1281 « 30
Frais funéraires 312 «
Imprimés divers 70 « 95
Port de bot. entret. de la salle 25 «
Pain bénit de St-Jean 35 «
Dépenses diverses : 7 « 55

Total 3833 « 30

En caisse à ce jour 399 « 15

Somme égale 4232 « 45

— A l'occasion des jours gras, les jeunes gens du patronage ont donné dimanche et mardi, deux brillantes soirées qui ont attiré un concours très nombreux d'auditeurs et ont valu aux jeunes artistes une véritable moisson de félicitations bien méritées.

M. E. Godefroy a débuté par un hommage éloquent en l'honneur des fondateurs et des bienfaiteurs du cercle et il s'est fait vivement applaudir dans deux chansonnettes: *Le Numéro deux*

et *le père Sabrot*, qu'il a chantées avec beaucoup d'entrain.

M. Henri Banjard qui tenait le piano a exécuté avec son talent ordinaire *Bucéphale*, galop, et un andante d'Haydn, avec accompagnement de saxophone par M. l'Abbe Sarrat et E. Godefroy.

Une petite scène tragi-comique, en *Chemin de fer*, a été dite par le jeune Deseaux, auquel a succédé son camarade Auffroy qui a chanté le *Téléphone* puis est venu le *Voyage en panier* monologue interprété par R. Lepine, qui tous trois ont obtenu un succès des plus légitimes.

Un intermède ayant pour titre *L'honneur est satisfait* a terminé la première partie de la séance et a procuré de nombreux applaudissements aux cinq jeunes artistes qui étaient chargés de l'interprétation de cette petite comédie en un acte.

Le Corbeau et le Renard, chanté par Gaston Lemarié, la poésie *Monsieur Bébé* dite par Lucien Goujon et le *mouchoir de Chapuzot* monologue comique, très bien raconté par Henri Pillan, ont excité des bravos soutenus en faveur de leurs interprètes.

On doit une mention spéciale au jeune Marcel Froidefont pour le sang-froid, le tact et on peut dire le talent avec lequel il a répété le *Pauvre vieux* puis *les Aventures de Robinson*. Cette dernière chansonnette surtout a soulevé les applaudissements de tout l'auditoire.

La soirée s'est terminée par une saynète des plus amusantes, intitulée *la Fanfare de Nonancourt*, dans laquelle cinq des artistes de la troupe ont fait rire aux larmes les spectateurs les plus moroses.

Une quête fructueuse a été faite au profit de l'œuvre.

Les indiscrets disent qu'en raison des encouragements qu'elle a obtenus, la jeunesse du patronage va se mettre de nouveau à l'œuvre pour préparer une nouvelle soirée.

SAINTE-MARD

En publiant le 28 janvier dernier une note qui lui était communiquée au sujet des derniers mariages, la *Petite Gazette* s'engageait à insérer les rectifications qui pourraient lui être adressées à ce sujet.

Cette rectification vient de nous être envoyée et bien qu'en principe, il ne soit tenu aucun compte des lettres non signées, nous nous empressons de reproduire celle-ci, qui, par sa forme très spirituelle nous paraît provenir d'une personne autorisée :

Dans le n° du 28 janvier, la *Petite Gazette* rend compte d'un brillant mariage que célébrait par un temps des plus incéléments, une honorable famille de cette localité

Après avoir raconté d'une façon toute humoristique, les péripéties du trajet à l'église et à la mairie, son correspondant, et c'est là surtout qu'il voulait en venir, termine sa relation, en décochant un trait plein de malice à l'adresse de la municipalité, à qui il reproche d'avoir dérogé au précédent peu ancien, selon lui de faire passer le balai municipal dans les rues à parcourir par les jeunes époux, afin sans doute d'écarter de leurs premiers pas dans la voie du *Conjugo* où ils viennent de s'engager, les aspérités et les obstacles qui ne s'y rencontrent hélas ! que trop souvent.

Qu'est-ce qui peut donner prétexte à cette fantaisiste observation, se répétait-on dans tous les coins du pays, après lecture de l'article ?

Pourquoi le balai municipal, s'il a

fonctionné, (et cela doit être, puisque c'est imprimé) pourquoi a-t-il tout à coup cessé son service ? Puisqu'il s'agit d'un usage peu ancien, point n'est besoin de faire appel, aux souvenirs confus des octogénaires de l'endroit ! Si ce balai municipal n'est pas un mythe, ni un noctambule, tout le monde doit l'avoir vu, même les myopes.

« Cherchez et vous trouverez » dit le proverbe. — On chercha et l'on trouva enfin le mot de cette énigme. —

Quelqu'un se rappela en effet, que vers l'époque d'un précédent hyménée, l'agent préposé à l'entretien des chemins communaux avait été amené par son travail à réparer une rue située dans le fond du pays, mais que devait emprunter au moins sur une partie, le cortège de cette noce. Sa besogne consistait à enlever l'eau et la boue qui s'étaient amassées dans de nombreuses cavités qu'il remplissait ensuite le plus consciencieusement du monde avec de la pierre cassée.

De la pierre cassée ! pour des souliers de satin et des bottines vernies ! Quelle touchante et délicate attention tout de même de la part de la municipalité ! et dire que si elle avait eu la bonne idée, à propos du second mariage, d'en faire répandre de nouvelle à côté de l'ancienne même où il n'en fallait pas, ses principes égalitaires se fussent trouvés au-dessus de tout soupçon ! A quoi tient quelquefois la renommée !

Correspondant, mon ami, qui aimez à exercer votre verve sarcastique, si réellement, vous aviez vu dans tout cela, chose que je ne croirai jamais, une intention quelconque de faveur ou de malveillance à l'égard de telle ou telle famille, vous pourriez vous flatter d'y voir clair en plein midi..... sans en avoir l'air.

— M. Berthault-Cottard, jardinier-horticulteur à Saint-Mard a pris part au concours général agricole de Paris

et a obtenu deux medailles d'argent pour ses poires, pommes et légumes de saison.

Toutes nos félicitations à M. Berthault.

— Nous recevons de M. Denerey, au moment de la mise en page du journal et, par conséquent, trop tard pour y donner suite aujourd'hui, une lettre dont nous entretiendrons nos lecteurs dans le prochain numéro de la *Petite Gazette*.

MESNIL-AMELOT

MM. Dhucque et Buffault délégués par le Conseil municipal aux élections sénatoriales à Melun ont fait don de la moitié de leur indemnité à la Société de Secours mutuels du Mesnil-Amelot, l'autre moitié a été versée au bureau de bienfaisance de la dite commune.

Soit 31 fr. 25 c. pour la Société.
« 31 fr. 25 c. pour le Bureau.

— Nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les bienveillantes paroles que M. Dhucque a prononcées le samedi 27 janvier dernier, au banquet de la Société de Secours mutuels du Mesnil-Amelot :

« En l'absence de M. Brunet, je suis très heureux d'être appelé à présider la première réunion générale de la Société de Secours mutuels.

Le jour où le conseil municipal a émis le vœu de fonder cette société, dont il proposa la création en vue de venir en aide aux ouvriers de la commune, il ne comptait pas obtenir aussi vite un tel résultat.

Je viens ici remercier tous ceux qui en font partie d'avoir compris le bien qu'on voulait leur faire et les grands avantages que procure la mutualité.

Pour l'ouvrier bien portant, le travail

n'est rien, il est heureux ; mais lorsque survient la maladie, il se voit bientôt en proie à la misère, voit tout en noir et se décourage. C'est à ce moment que la Société de Secours mutuels intervient et lui vient puissamment en aide pour le tirer de ce mauvais pas où il était tombé.

L'ouvrier en se privant un peu chaque jour s'assure la tranquillité pour l'avenir.

Notre Société est en bonne voie et joit bois à sa prospérité.

Ce discours animé d'excellents sentiments a été vivement applaudi par tous les convives.

SAINT-PATHUS

M. Edmond Labour attaché à la Chancellerie de France, fils de notre ancien Conseiller général, a représenté la commune de Saint-Pathus aux dernières élections sénatoriales. Il vient de faire don à la dite commune, pour les besoins du bureau de bienfaisance, de son indemnité de déplacement. Dans sa séance du 4 courant, le Conseil municipal de Saint-Pathus a accepté avec reconnaissance son offre généreuse et lui a voté une adresse de chaleureux remerciements.

OISSERY

M. Parent Octave cultivateur à Oissery, a obtenu une médaille d'argent pour ses fromages au concours agricole de Paris.

M. E. Martin, cultivateur dans la même commune a reçu une médaille de bronze pour ses fromages de Brie.

MM. les cultivateurs d'Oissery rivalisent de zèle, comme on voit, pour conserver à cette localité la réputation qu'elle s'est acquise pour la fabrication des fromages de Brie.

VILLEPARISIS

Le nommé Marais Auguste-Honoré,

41 ans, et sa concubine, la fille Prigeon Eugénie, 42 ans, marchands de balais, sont poursuivis pour chasse à l'aide d'engins prohibés, dans les bois de Villeparisis.

Comme complice est appelé un sieur Lepage, coquetier à Villeparisis, qui a acheté aux deux braconniers un lièvre qui avait encore au cou le collet avec lequel il avait été pris.

Marais est condamné à 4 mois de prison et 108 fr. d'amende. La fille Prigeon à 8 jours et 50 fr. Le coquetier en est quitte avec 100 fr. d'amende.

CLAYE-SOUILLY

Un nommé Dehet Henri-Eugène âgé de 41 ans, manouvrier, sans domicile, est inculpé de vagabondage. Le 1^{er} février il a été trouvé sans moyens d'existence dans la commune de Claye.

Dehet qui n'a jamais subi aucune condamnation, s'entend infliger 48 heures de prison avec application de la loi Béranger.

MITRY-MORY

Lundi dernier vers 10 heures du matin, le sieur Hippolyte Leval, rentier âgé de 63 ans, s'était rendu dans une grange dont il est propriétaire et qu'il a loué à ses enfants. Le charretier de sa bru, nommé Bredillon Albert, le somma d'en sortir et sans autres explications se jeta sur lui et le roua de coups après l'avoir terrassé, son fils Henri Bredillon l'aidait dans cette belle besogne.

A ce moment vint à passer, M. Mariette qui voulut s'interposer entre les combattants. Mal lui en prit, car la fureur des agresseurs se tourna contre lui. S'étant vu attaquer à l'improviste il n'eût pas le temps de se défendre et à son tour il fut violemment frappé et traîné dans la boue.

Plainte a été portée à la gendarmerie.
(Indépendant)

INSTRUCTION PUBLIQUE

Délégation cantonale de Nanteuil

MM. Dély propriétaire, à Nanteuil.
Valadon, propriétaire, à Nanteuil.
Cauchard, propriétaire, à Nanteuil.
Fontaine, ancien instituteur, à Boissy-Fresnoy.
Pouchard, ancien maire, à Chèvreville.
Le docteur Grenier, maire de Nanteuil.
Moquet, maire de Chèvreville.

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

DÉCÈS

Du 18 Janvier. — Décès de Alphonse-Raphaël Mascrés percepteur âgé de 60 ans.

— Décès de Césarine-Julie Margotteau Veuve Sacy.

Du 28 janvier. — Décès de François-Eugène Lefèvre âgé de 78 ans.

Du 8 février. — Décès de François Hérviaux.

MARIAGE

Du 27 janvier. — Mariage entre Albert-Maurice Lelu 27 ans portefeuille à Paris et Paule Antonie Colars 18 ans, lingère à Dammartin.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Dubief Etienne-Henry 24 ans employé, demeurant à Saint-Mard et Ménager Noëmi Alexandrine 18 ans à Dammartin.

FAITS DIVERS

UNE FORTUNE DANS UNE MALLE

Le père Flontalot, était bien connu à Auxerre, on savait bien qu'il devait avoir quelque aisance, et on s'étonnait de la vie misérable qu'il menait. On le trouva mort un de ces jours derniers, dans sa chambre ou personne ne péné-

trait. On apposa les scelles et ses héritiers furent appelés pour la levée des scelles. Ils soupçonnaient bien leur parent d'avoir caché quelque part ce qu'il possédait, on sonda les murs, on remua tout; à la cave, avec un tas d'ordures, on trouva 400 bouteilles de vin de Bordeaux de la récolte de 1790. Le vieux en avait hérité et avait vécu jusqu'à 85 ans sans en déboucher une. Au grenier on trouva une vieille malle, mais cette malle était remplie de titres de toute sorte. Ahurissement des héritiers. On fit l'inventaire elle contenait pour 910,000 fr. de valeurs avec 140,000 de coupons à toucher, car depuis onze ans le père Fontalot n'en avait pas touché. Les héritiers continuent les fouilles, ils pensent qu'il y a autre chose encore.

UNE ANNONCE AMÉRICAINE

Celle-là ressemble plutôt à un canard :

« M. Jérémie Bronson, éditeur, a l'honneur et le regret d'informar ses clients et ses amis qu'il vient de mettre en vente une nouvelle valse, intitulée : *Brise de l'Ontario*, de perdre sa fille Marie-Anne-Deborah, à l'âge de quinze ans. La valse se trouve chez tous les marchands de musique, et les obsèques auront lieu demain, à onze heures du matin ».

Les Silvanectes

(pays de Senlis et de Gôele)

(Suite)

L'enceinte Gallo-Romaine de Senlis, qui occupe le plateau le plus élevé de la ville, daterait du règne de Vespasien (69-79 ap. J. - C.) si l'on s'en rapporte à l'opinion de M. Emm. Woillez (1) bien différente de celle de MM. C. Vatin et Ernest Dupuis, qui ne font pas re-

monter ces fortifications au delà de la fin du quatrième ou du commencement du cinquième siècle. (2) L'opinion de ces derniers est ainsi établie :

« Vers le commencement du cinquième siècle une inquiétude profonde s'empara de toute la Gaule, et principalement de la seconde Belgique plus proche du Rhin, où des rassemblements se formaient d'une manière inquiétante.

« Déjà pendant la deuxième moitié du troisième siècle, de fréquentes incursions des peuples de la Germanie et des Franks avaient mis en péril la domination Romaine dans les Gaules et porté leurs ravages jusqu'au centre du pays. Refoulés par Constantin, Julien et leurs successeurs, ces peuples ne cessèrent de lutter, violant sans cesse les traités qu'ils étaient forcés d'accepter »

« C'est alors que les Romains, établis dans le pays des Silvanectes, durent regretter de n'avoir point entouré les points principaux de forteresses qui pussent les mettre à l'abri des attaques de ces barbares; ce fut alors probablement aussi que sous l'empire de la terreur inspirée par ces invasions, cette belle enceinte romaine qui a été conservée presque intacte jusqu'à nos jours, fut édifiée. A cet instant suprême, les temples des dieux, les palais, les monuments publics furent détruits, et maintenant encore on rencontre dans les fondations de cette fortification, des blocs équarris, chargés de sculptures, entremêlés de statues brisées dont quelques-unes conservent des traces de dorure, preuve certaine que ces édifices ont été sacrifiés au salut public. »

« La forteresse silvanecte fut construite dans les meilleures conditions de solidité, et de manière à la rendre inexpugnable. Un mur épais de quatre mètres sur une élévation de sept à huit mètres,

composé de maçonnerie avec mortier de chaux, divisée par des lits horizontaux de carreaux ou tuiles ayant 6 centimètres d'épaisseur, fut élevé; le revêtement en fut formé de pierres taillées en assises irrégulières; quant aux fondations, elles consistent en libages posés à sec »

« Des tours qui protégeaient ces murailles, seize existent encore plus ou moins bien conservées. Elles se présentent, en rond, en dehors du mur, et font saillie carrément en dedans de l'enceinte; pleines et massives jusqu'à la hauteur du mur dans lequel elles sont prises, elles s'élevaient ensuite et servaient d'habitation à dix gens armés qui défendaient la place. Chaque tour est large de 3 mètres, la hauteur primitive était de 13 mètres environ. »

« Le périmètre de cette enceinte, qui représenterait entièrement celle d'une ville romaine, si on abattait les maisons qui y sont adossées, avait un développement total de 840 mètres, un grand diamètre de 312, et un diamètre transversal de 242: l'ovale qu'il représente était limité par une série de lignes brisées, dont les angles étaient espacés de 27 mètres. »

« La cité silvanecte, offrant un aspect aussi formidable, était de nature à défier toutes les entreprises qui pourraient être tentées contre elle, et c'est peut-être grâce à la force de ses fortifications qu'elle put échapper aux premières dévastations causées par une nouvelle invasion de Barbares. » (à suivre) E. L.

(1) — Répertoire archéol. du dép. de l'Oise p. 201.

(2) — Senlis, récits hist. p. 20-23.

L'INSTITUTEUR

Il y a des gens qui considèrent l'emploi d'instituteur comme l'idéal

des métiers, bien qu'il offre dans un grand nombre de cas, à ceux qui l'exercent des désagrèments dont on peut se faire une idée d'après le petit tableau suivant.

Reste-t-il chez lui? — Il méprise le public.

Fréquente-t-il tout le monde? — Il manque de dignité.

Va-t-il au café? — C'est un pochard.

N'y entre-t-il jamais? — C'est un pingre.

Va-t-il à la messe? — C'est un clérical.

N'y va-t-il pas? — C'est un franc-maçon.

Parle-t-il au curé? — C'est un réactionnaire.

Ne le voit-il jamais? — Il a tort, le curé est un homme digne d'estime.

Exige-t-il que les enfants le saluent? — C'est un orgueilleux.

Ne l'exige-t-il pas? — C'est un manant qui élève mal la jeunesse.

Ne montre-t-il aucune préférence dans ses relations? — C'est un rusé qui ménage la chèvre et le chou.

Se met-il d'un parti? — Au premier succès du parti contraire il peut faire ses malles.

Prend-il part à la lutte électorale? — C'est un mal avisé qui casse sa pipe.

Reste-t-il neutre? — C'est un indifférent, un tfeùde qui ne fait rien pour la République.

Les élèves font-ils de rapides progrès? — Ce sont des intelligences d'élite.

N'apprennent-ils rien? — Le maître est un âne.

Ces réflexions sont bien faites pour donner à réfléchir aux jeunes gens qui brigent l'honneur de recevoir le titre de *Magister*.

— J'ai écrit à mon patron une lettre à cheval.

— Comment a-t-il pris la chose?

— Il m'a mis à pied.

CONVERSION DU 4 1/2 0/0

M. Léonor DUPILLER reçoit dès à présent les titres au porteur et nominatifs et paie le coupon du 16 février.

ON DEMANDE à acheter de la menuisier paille.

S'adresser au bureau du Journal.

à LOUER à DAMMARTIN

Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

POUR EVITER LES MALADIES, LISEZ LE
Journal de la Santé
(CRÉÉ EN 1864)
Paraisant tous les DIMANCHES
de 32 pages avec gravures dans le texte
Conseiller médical indispensable à la famille
Chaque numéro contient 25 articles illustrés
d'utilité pratique et de lecture agréable.
62 Consultations gratuites. — 2 Spécimens franco
Abonnement par an, France: 6 fr. Union postale: 8 fr.
Bureaux: 6, Boulevard Montmartre, Paris. (Téléphone)

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

Organe des comices et syndicats agricoles et des sociétés agricoles de France.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration à M. Ferd. MULLER, Secrétaire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal.



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S-&-M)

81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-
genture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

*On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez
Madame Veuve Ethis*

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

*On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts. Paris*

UN JEUNE MENAGE, le mari
Jardinier, la femme Couturière
demande place dans une mai-
son bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES

S'adresser au bureau du Journal

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-
de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15
rue Soufflot, Paris, et chez tous les librairies
Abonnements: Un an, 6 fr.; Six mois
3 fr.

Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin